

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 avril 2022



CONVENTION DE PARTENARIAT

La Société du Canal de Provence et le Centre du Rosé : un partenariat au service de la filière viticole pour accompagner l'adaptation au changement climatique

La Société du Canal de Provence et le Centre du Rosé signent une convention de partenariat en faveur de la filière viticole. Dans la région Sud, aux avants postes du changement climatique, la filière viticole est en effet soumise à des défis d'adaptation dont le récent rapport du GIEC nous rappelle l'ampleur et l'urgence. Grâce à un ambitieux programme d'aménagement dans le cadre de la concession régionale du canal de Provence, la SCP prépare le déploiement de réseaux hydro-agricoles dans les territoires viticoles du Var mais aussi du Vaucluse pour mettre les vignes « à l'abri de la sécheresse ».

Un projet ambitieux d'accompagnement



Afin d'accompagner les viticulteurs dans l'adaptation de leurs pratiques, la Société du Canal de Provence a initié un programme de recherche et développement partenarial pour définir l'itinéraire hydrique et azoté optimal pour la production du Rosé de Provence reconnu pour sa signature d'excellence. Le projet ambitionne de valider des références grâce à une coopération scientifique et technique avec le Centre du Rosé, et l'expertise scientifique de Fruition Sciences (entreprise innovante du monde viticole). Il vise aussi à diffuser les résultats auprès des viticulteurs de manière continue en s'appuyant sur les acteurs de la filière : syndicats d'appellation (Côtes de Provence, Coteaux varois notamment), Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse.

Le Centre du Rosé, en tant que référent technique pour cette couleur, a été naturellement associé pour valider « au chai » les impacts des pratiques recommandées au vignoble. La convention concrétise ce partenariat et permettra de mobiliser d'autres acteurs autour de ces questions critiques pour une filière d'intérêt régional.

Un programme de suivi déployé sur tout le territoire provençal



La question de l'impact du changement climatique sur les rendements (impact des événements climatiques) et sur la qualité du raisin & l'équilibre des vins se pose pour chaque membre de la filière. L'enjeu est donc bien de comprendre par quels moyens s'adapter à ce contexte au niveau de l'itinéraire technique au vignoble pour produire le raisin de qualité qui permettra d'obtenir le Rosé de Provence tant recherché. Il s'agit bien de proposer des pratiques d'irrigation économes en eau, résilientes car favorisant les capacités naturelles d'adaptation de la vigne à la sécheresse, et qui permettent la pleine expression du terroir provençal pour un Objectif Rosé Premium.

Pour cela, un réseau de 21 parcelles de références réparties sur les terroirs emblématiques de Provence est suivi chez 14 viticulteurs partenaires (apporteurs en cave coopérative ou domaines indépendants).

Ce suivi est réalisé grâce à la mise en place de protocoles à l'écoute du végétal : des capteurs de flux de sève sont positionnés pour suivre le stress hydrique des vignes en temps réel sur tout le millésime ; des compteurs d'eau connectés sont mis sur ligne pour comptabiliser les volumes d'eau apportés sur la saison et enfin la collecte de différentes mesures sur la plante et sur le fruit est faite en fonction des périodes clefs (suivi de la cinétique d'accumulation en azote, suivi du ratio feuille sur fruit, cinétique d'accumulation des sucres pour définir la date de vendanges optimale et enfin rendement).

Il est en effet indispensable aujourd'hui de développer une vraie rationalité dans notre approche à l'irrigation, notamment en nous dirigeant vers un pilotage scientifique, garant de l'optimisation de l'utilisation de la ressource en eau. De plus, il faut appréhender l'irrigation comme une chance pour les territoires, capable d'assurer leur pérennité. Bien entendu d'un point de vue agricole, en maintenant la qualité et la quantité des récoltes, mais aussi d'un point de vue économique au sens plus large, en valorisant leur attractivité, notamment touristique.

La participation du Centre du Rosé au projet va permettre de déployer des protocoles de suivi des baies de raisin de leur vendange à leur vinification. C'est bien l'Objectif Rosé que nous poursuivons, et c'est ce produit final qui guide les travaux de cette démarche collective et partenariale.

La Société du Canal de Provence et le Centre du Rosé contribuent fortement, dans leurs champs de compétences respectifs, à la recherche de solutions pour la production du rosé de Provence dans un contexte de changement climatique. Ce partenariat SCP-Centre du Rosé a donc pour ambition de partager les avancées scientifiques et de partager les expertises croisées tant sur la partie technique que sur la partie scientifique sur les approches agronomiques d'une part et œnologiques d'autre part.

En savoir plus sur la SCP et le Centre du Rosé



La Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (SCP)

Depuis plus de 60 ans, la SCP est au service et à l'écoute des territoires et de leurs acteurs pour leur proposer des solutions et des infrastructures adaptées au changement climatique dans le domaine de l'eau et des énergies renouvelables. En tant que concessionnaire de la Région Sud, elle gère le patrimoine hydraulique régional exceptionnel du canal de Provence et mobilise principalement l'eau du Verdon pour l'acheminer et la distribuer sur l'ensemble du territoire provençal. Elle s'investit pour sécuriser et économiser la ressource en eau, tout en assurant le service de l'eau pour tous les usages (industriels, ruraux et urbains). La Société innove et déploie des solutions originales au niveau régional qu'elle peut ensuite transposer au niveau national et à l'international, où elle développe aussi ses activités.

La SCP accompagne notamment le monde agricole pour favoriser une utilisation rationnelle et économe de l'eau, en développant un ensemble de services performant et innovant, notamment dans les Solutions Agriculture et l'irrigation connectée. Afin d'être au plus proche des grandes filières régionales dans leurs évolutions, la Société coordonne des projets de recherche et de démonstrations, en lien avec le réseau des chambres d'agriculture, les syndicats d'appellation, les instituts techniques et des entreprises innovantes. Dans un contexte de changement climatique, c'est un outil majeur pour soutenir et pérenniser le développement durable et solidaire des territoires et de ses acteurs, au premier rang desquels la profession agricole et la viticulture. La Société est aujourd'hui mobilisée pour favoriser l'accélération de l'agro-écologie et la vitalité des territoires de Provence.

Le Centre du Rosé

Le Centre du Rosé est le seul centre de recherche au monde spécialement dédié aux vins rosés. Créé en 1999, cet outil unique travaille à l'amélioration qualitative des vins Rosés. Le programme de recherche, riche d'une quinzaine de projets, étudie toutes les problématiques de la filière depuis le cep de vigne jusqu'à la table du consommateur: terroir, cépages, mode de culture, techniques de vinification, dégustations... Toutes ces thématiques sont aujourd'hui croisées avec les nouveaux enjeux sociétaux : environnement, climat, typicité...

Contacts presse



> **Marion Ivaldi**, Directrice de la communication – Institut français de la vigne et du vin
Mobile : 06 73 97 54 36, marion.ivaldi@vignevin.com

> **Julien Rubio**, Chargé de communication – Société du Canal de Provence
Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77, julien.rubio@canal-de-provence.com